

Appel à candidatures

Direction : **Assainissement Collectif**

Service : **Exploitation Réseaux et Autosurveillance**

Unité : **Entretien et contrôle des réseaux et branchements**

Intitulé du poste : **Responsable de Gestion en charge de l'Autosurveillance**

Cadre d'emploi : **Technicien Territorial**

Filière : **Technique**

Catégorie : **B**

MISSIONS

- Gestion des systèmes d'Autosurveillance et de régulation hydraulique du système de collecte des eaux usées
- Entretien et modernisation du parc matériel d'autosurveillance et de régulation hydraulique
- Coordination des activités du personnel d'exploitation en lien avec l'autosurveillance et l'amélioration continue du système de collecte, les enquêtes de branchement et les diagnostics de réseau.
- Rédaction de documents techniques : Interprétation des données d'autosurveillance et rédaction de rapports de campagne, de bilans mensuels et annuels d'autosurveillance.
- Intérim des Responsables d'Equipes de l'Unité Entretien et contrôle des réseaux et branchements en leur absence.
- Eventuelle participation au dispositif d'astreinte du Service d'Exploitation Réseaux et Autosurveillance.

PROFIL

- Formation BTS dans les métiers de l'eau (métrologie, électrotechnique, assainissement) ou équivalent
- Expérience appréciée dans le domaine de la métrologie appliquée à l'assainissement, des automatismes dédiés à l'eau.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel indispensables, autres : outils-métier type SIG)
- Connaissances du contexte réglementaire propre aux systèmes d'assainissement et à l'autosurveillance, et dans le domaine du contrôle et de l'amélioration continue des systèmes d'assainissement
- Etre titulaire du permis B

Capacités :

- Capacités rédactionnelles
- Capacité à mener des procédures de contrôle rigoureuses
- Esprit d'analyse, capacités à innover et à faire des propositions,
- Capacités d'adaptation à des situations spécifiques

Qualités humaines (savoir-faire relationnels)

- Sens de l'organisation, rigueur, et autonomie
- Sens des relations humaines, du travail en équipe
- Aptitude au management et à l'encadrement d'une petite équipe, savoir guider et conseiller les agents, être capable de gérer les conflits, maintenir l'esprit d'équipe dans un environnement contraignant.
- Sens du service public, motivation, disponibilité.

PARTICULARITES

QUOTITÉ DE TRAVAIL : 100%

HORAIRES DE L'AGENT : Cycle de 37h30 hebdomadaire avec 15 jours d'ARTT ou de 38h45 avec 21 jours d'ARTT ; les horaires seront en adéquation avec les autres agents d'encadrement du service (Le matin, prise de fonction à 7H45 et l'après-midi à 13H15, du Lundi au Vendredi).

Obligation de service : Continuité du service public, interventions d'urgence 24 H/ 24.

→ POSSIBILITE de PARTICIPATION AU DISPOSITIF D'ASTREINTE à domicile hors heures ouvrées OU SERA, par roulement

Aptitudes physiques particulières :

- Aptitudes physiques permettant d'assurer certaines missions revêtant un caractère dangereux et insalubre (vaccins obligatoires), d'effectuer la manutention de charges lourdes (notamment plaques tampon), de travailler en espace confiné et insalubre (regards d'assainissement, postes de relevage des eaux usées).

Prévention individuelle et collective :

- Formations Hygiène / Sécurité obligatoires
- Habilitation électrique : l'agent recevra une formation pour obtenir l'habilitation adéquate correspondant à ses activités (de contrôle au niveau des armoires de télésurveillance)
- Assermentation : l'agent sera assermenté pour dresser des infractions aux prescriptions mentionnées au règlement du service public d'assainissement collectif de la commune d'Antibes Juan les Pins
- Port obligatoire des équipements de sécurité reçus en dotation pour toute intervention sur terrain
- Habillement et désinfection des vêtements de travail sur site, douches obligatoires
- Utilisation d'équipements de prévention collective (A.R.I)
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité propres aux interventions effectuées sur la voie publique